

## CPOM

### Maîtrise des CPOM et Excellence dans les Relations avec les Prescripteurs : Optimiser la Gestion Médico-Sociale



**INTRA** : dans vos bureaux ou à distance



Formation accessible en entrée et sortie permanente



Ouvert à tout public (personnes en situation de handicap – nous contacter)

Taux de satisfaction :

98.8 %

(7 votes)

# 98.2 % \*

**DE CLIENTS SATISFAITS**

\* sur l'ensemble de nos formations

## INFORMATIONS



**Participants** 2 à 8 personnes



**Durée** 6 jours / 42h



**Plage horaire** 8h30 à 12h00  
14h00 à 17h30



**Intervenants** Hervé Lambert  
Yves Lajat  
Rocco Vecchia



**Prix** Intra : à partir de 1500 €/j  
Cout global: 9 000 € HT  
Inter : 1 125 € HT / pers

*Ce prix inclut les frais de dossier, l'ingénierie pédagogique et la gestion du système documentaire Qualiopi.*

*Intra : conçues spécifiquement pour et sont limitées aux employés d'une seule organisation.*

*Inter : ouvertes à des participants provenant de différentes organisations.*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Au cours de cette formation, nous allons vous apprendre les fondements des CPOM, leur contexte législatif et leurs enjeux.

- Maîtriser l'élaboration, la négociation et la gestion des CPOM, en intégrant les indicateurs médico-sociaux.
- Gérer les aspects budgétaires et financiers des CPOM, incluant le budget base zéro et la dotation globalisée commune.
- Appliquer les principes comptables et financiers spécifiques aux CPOM, en lien avec les comptes et le bilan.
- Établir des relations efficaces avec les prescripteurs, en utilisant des stratégies de communication adaptées.
- Appliquer les compétences acquises à travers des ateliers pratiques et des études de cas concrets.

## PRE-REQUIS

- Une connaissance générale du fonctionnement des établissements et services médico-sociaux.
- Une compréhension des principes de gestion budgétaire et financière.
- Une familiarité avec les concepts de la régulation et de la contractualisation dans le secteur médico-social.
- Un intérêt pour les aspects réglementaires et législatifs liés aux CPOM.
- Une volonté d'acquérir des compétences en communication et en relations avec les prescripteurs.

## PUBLIC CONCERNE

- Directeurs et gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux (ESMS). Responsables financiers et comptables travaillant dans le domaine médico-social.
- Professionnels de la santé et du médico-social impliqués dans la gestion opérationnelle.
- Membres des équipes administratives et de direction des ESMS.
- Cadres et experts souhaitant approfondir leur compréhension des CPOM.
- Toute personne intéressée par la régulation et la contractualisation dans le secteur médico-social.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous condition d'étude et d'acceptation de votre dossier par nos services experts

## LIEUX ET DATES

- Formation accessible en entrée et sortie permanente.
- Les démarrages ou fins de périodes de formation peuvent être planifiés tout au long de l'année civile, sans dates prédéterminées à l'avance.
- Possibilité de dispenser la formation en INTRA: dans vos locaux ou à distance.
- Délais d'accès de 10 jours à partir de la signature de la convention et/ou de l'accord de financement de l'OPCO

## METHODES MOBILISEES

Les participants seront impliqués dans :

- Cas Pratiques : Exercices concrets pour appliquer les méthodologies enseignées.
- Études de Cas : Analyse de scénarios réels du domaine médico-social.
- Ateliers Pratiques : Travaux de groupe sur des exemples concrets de suivi budgétaire et de plans d'investissements.
- Exercices de Communication : Développement de stratégies de communication pour présenter les CPOM.
- Travaux Individuels et en Groupe : Réflexion et application des enseignements au contexte professionnel.
- Analyse de Document : Étude de CPOM, contrats et documents pertinents.
- Ces activités interactives visent à favoriser l'apprentissage actif et à permettre aux participants de mettre en pratique les concepts abordés dans la formation.

## MATERIEL UTILE

- Ordinateur portable équipé d'une Webcam
- Une connexion internet
- Application ZOOM ou TEAMS

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel ou en groupe
- Formation accessible en ligne
- Assistance téléphonique après la formation
- Vidéoprojecteur, PowerPoint, paperboard

## CONTEXTE

Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) représentent un élément clé de la régulation et de la planification des activités au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS) en France. Ils établissent un cadre contractuel entre les autorités de tutelle, les Agences Régionales de Santé (ARS), et les établissements, visant à garantir la qualité des prestations d'accueil et d'accompagnement des personnes vulnérables. Cette approche contractuelle se veut un levier pour favoriser une meilleure adéquation entre les besoins des usagers, les orientations stratégiques régionales et les ressources allouées.

Cette formation de 6 jours se concentre sur les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et leur gestion, tout en accordant une attention particulière aux compétences nécessaires pour établir des relations fructueuses avec les prescripteurs et les autorités de tarification. L'objectif est de fournir aux participants les connaissances et les compétences essentielles pour naviguer dans le cadre réglementaire des CPOM, tout en renforçant leurs capacités à communiquer de manière efficace avec les parties prenantes extérieures.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Jour 1 : Introduction aux CPOM et Contexte Législatif

1. Introduction aux CPOM : concepts, enjeux et objectifs.
2. Contexte législatif et réglementaire des CPOM dans le secteur médico-social.
3. Les priorités nationales et régionales intégrées dans les CPOM.

### Jour 2 : Élaboration et Négociation des CPOM

1. Méthodologie d'élaboration d'un CPOM : de la définition des objectifs aux indicateurs de suivi.
2. Utilisation des indicateurs médico-sociaux pour le diagnostic et le suivi.
3. Négociation des CPOM : intégration des projets et évaluation financière.

### Jour 3 : Gestion Budgétaire et Financière des CPOM

1. Introduction au budget base zéro (BBZ) et la dotation globalisée commune (DGC).
2. Mécanismes de calcul de la DGC et affectation des résultats.
3. Procédure contradictoire et dialogue de gestion avec l'autorité publique.

### Jour 4 : Gestion Comptable et Financière des CPOM

1. Présentation, lecture et contenu des comptes dans le contexte des CPOM.
2. Différentes approches budgétaires : budget globalisé CPOM, budget par enveloppe, budget par ESMS.
3. Relation entre le CPOM et le bilan financier.

### Jour 5 : Communication avec les Prescripteurs

1. Stratégies de communication vis-à-vis des prescripteurs (Conseil départemental, caisses de retraites, mutuelles).
2. Gestion des relations avec les autorités de tarification : présenter efficacement les CPOM.
3. Adapter la communication en fonction des attentes et des exigences des prescripteurs.

### Jour 6 : Ateliers Pratiques et Cas Concrets

1. Cas pratiques de construction de matrices de suivi budgétaire en mode CPOM.
2. Construction du plan pluriannuel d'investissements et son articulation avec le CPOM.
3. Études de cas : mise en œuvre de CPOM, analyse des situations complexes et solutions.

## A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES

- Comprendre en profondeur les concepts, enjeux et objectifs des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans le secteur médico-social.
- Maîtriser les étapes de l'élaboration, de la négociation et de la gestion des CPOM, tout en intégrant les indicateurs médico-sociaux pour une meilleure pertinence.
- Gérer efficacement les aspects budgétaires et financiers des CPOM, en utilisant le budget base zéro (BBZ) et la dotation globalisée commune (DGC).
- Appliquer les principes comptables et financiers spécifiques aux CPOM, en liant les éléments financiers aux comptes et au bilan.
- Établir des relations constructives avec les prescripteurs en développant des stratégies de communication adaptées à leurs attentes.
- Appliquer concrètement les compétences acquises à travers des cas pratiques, des ateliers et des études de cas concrets.

## LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

En choisissant cette formation, vous bénéficierez de :

- Expertise Approfondie : Maîtrise complète des CPOM et de leur gestion.
- Mises en Situation Réalistes : Apprentissage pratique à travers des cas et ateliers concrets.
- Compétences Communicationnelles : Développement de stratégies de communication efficaces.
- Adaptation aux Besoins : Personnalisation des CPOM selon les besoins spécifiques.
- Compréhension Globale : Compréhension des aspects budgétaires, financiers et réglementaires.
- Réseautage : Interaction avec d'autres professionnels pour échanger des idées.
- Mises à Jour : Connaissance des dernières évolutions législatives.
- Application Pratique : Outils et stratégies prêts à être utilisés dans le contexte professionnel.

## MODALITES D'EVALUATION (EN AMONT)

- Un entretien individuel précédera toute inscription
- Questionnaire de pré-évaluation.
- Évaluation des connaissances à l'entrée en formation

## MODALITES D'EVALUATION (EN AVAL)

- Évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation

## MODALITES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)

- La formation pourra être suivie via la plateforme ZOOM ou TEAM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.
- Pour pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions une simple connexion internet et une webcam sont nécessaires.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

## LES INTERVERNANTS

### **Hervé Lambert**

Intervenant senior, dirigeant du cabinet ARGOS, spécialisé pour toutes les questions de stratégie et de finance dans les petites entreprises depuis près de 30 ans. Master II et CNAM ITB

### **Yves LAJAT**

Directeur de C2A, catalyseur d'innovation en optimisation organisationnelle, maintenance industrielle et écologie des déchets, avec une portée internationale en Afrique et Maghreb.

### **Rocco VECCHIA**

Ingénieur automobile avec plus de 20 ans d'expérience dans les transmissions et embrayages. Expert en communication, il maîtrise plusieurs langues et excelle en gestion d'équipe. Fortement multiculturel, il met son écoute et son sens du partage au service de la résolution de problèmes complexes et du développement de projets internationaux.

## LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Notre service d'ingénierie pédagogique et financière mobilise des fonds publics pour trouver les meilleures solutions de financement adaptées à votre projet de formation.
- Nous avons établi une collaboration de longue date avec les OPCO (opérateurs de compétences) afin de faciliter l'accès aux dispositifs de financement prévus par la loi «avenir professionnel».
- Ces dispositifs offrent aux personnes en formation et à leurs entreprises plusieurs options de prise en charge selon les critères spécifiques de chaque OPCO.

Pour de plus amples informations, notre équipe de gestionnaires spécialisés est à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos formations et vous accompagner dans les démarches administratives.